

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b> :	France et Union . . . . .	9 N.F.	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger . . . . .	10 N.F.	
	Scolaires . . . . .	4,50 N.F.	

---

NOTE SUR UNE ESPECE NOUVELLE  
POUR LA FRANCE METROPOLITAINE ET SUR QUELQUES  
CAPTURES INTERESSANTES DANS LE SUD-EST.  
(LEP. NOCTUIDAE)

par Ch. BOURSIN (Paris).

(Contributions à l'étude des *Noctuidae-Trifinae*, 114<sup>1</sup>)

*Amathes cohaesa* H.-S. (= *pulverea* Hps). Cette espèce méditerranéo-asiatique, que j'ai séparée d'*Amathes xanthographa* Schiff. en 1940<sup>2</sup> sous le nom de *pulverea* Hps., mais qui est, en réalité, le véritable *cohaesa* d'Herrich-Schaeffer, s'étend depuis le Turkestan jusqu'en Espagne en passant par l'Asie mineure, les Balkans, l'Italie, la Corse et la Sardaigne. Jusqu'à présent, elle n'avait pas été trouvée en France métropolitaine, bien que sa présence, très fréquente dans la banlieue de Gênes, notamment, ainsi qu'en Espagne, permettait de supposer qu'elle existait aussi chez nous. J'en ai découvert, en effet, un exemplaire ♀ indiscutable et en parfait état dans le reste de la collection René OBERTHÜR, acquise par le Dr H. HÖNE pour le compte du Muséum Alexander KOENIG de Bonn, et qui comprenait environ 15.000 *Noctuidae*, parmi lesquels un nombre considérable provenant des chasses de MM. M. CORTE et Aug. COULET de Digne, achetées en bloc par René OBERTHÜR. Cet exemplaire provient précisément de Digne, où il a été capturé par Aug. COULET en 1931. L'étiquette porte « Env. de Digne », si bien que le lieu exact de capture n'est pas connu, mais il en est de même pour l'ensemble du matériel recueilli par ce chasseur. L'exemplaire était mélangé à des *xanthographa* Schiff. Il est tout à fait semblable à ceux d'Italie et des Balkans. L'espèce est donc à rechercher aux environs de Digne. Pour sa différenciation d'avec *xanthographa* Schiff., je prie le lecteur de bien vouloir se reporter à mon travail.

*Paradiarsia punicea* Hb. Cette espèce, dont la présence était, jusqu'à ces derniers temps encore, très douteuse en France, n'était connue avec certitude que par les captures du Gal TOUCHON à Veurey-Voroize dans l'Isère<sup>3</sup>. J'en ai trouvé 3 exemplaires tout à fait typiques et semblables à ceux de Bavière, par exemple, dans la coll. VIARD, acquise par René OBERTHÜR et se trouvant également dans le Muséum Alex. KOENIG de Bonn, au cours d'un séjour que je fis dans ledit Musée. Il s'agit de 2 ♂♂ et d'1 ♀ capturés par VIARD à N.-D. du Chêne (Doubs) les 8 juin 1910, 22 juin et 30 juin 1911.

Une autre capture de cette espèce a été faite depuis dans l'Est de la France par un de nos collègues suisses, qui doit publier prochainement une note à ce sujet.

Ces différentes captures précisent d'une manière très instructive la véritable répartition de l'espèce chez nous.

1. Voir 113 in « Zeitsch. d. Wien. ent. Ges. », 1961.

2. Voir « *Rhyacia palaestinensis* Kalchb., *Rh. pulverea* Hps., *Rh. v. elutior* Alph., et leurs rapports avec *Rh. xanthographa* Schiff. » in « Revue Franç. d'Entomologie », II, 1940, pp. 86/92, pl. 3-4.

3. Voir : Gal TOUCHON : « Liste des Hétérocères capturés dans la Cluse de Grenoble ». Bull. Soc. Linn. Lyon, juin 1960, p. 158.

*Lasionycta (Mamestra) calberlai* Stgr. Au cours de mon séjour dans ledit Muséum j'ai découvert également dans la coll. VIARD, 8 superbes exemplaires de cette espèce provenant de St-Marcellin (Isère), où ils ont été capturés en mai et juin de 1909 à 1913. Un neuvième individu provient de Digne, où il a été pris le 1<sup>er</sup> juillet 1902. D'après le catalogue LHOMME, p. 181, cette espèce, jusqu'à présent très rare et localisée en France, n'était connue que des Basses-Alpes (sans autre précision), des Alpes-Maritimes, région du Mt-Mounier (2 exemplaires in coll. de JOANNIS) et de la Grande Chartreuse (Isère). Depuis la parution du catalogue LHOMME l'espèce a été reprise par individus isolés à Veurey-Voroize (Isère) par le Général TOUCHON<sup>4</sup>.

Les captures de St-Marcellin sont particulièrement intéressantes, d'abord en raison de leur nombre, car il est évident que l'espèce est commune dans la région et ensuite par la position géographique de la localité qui étend la répartition de l'espèce notablement vers l'ouest, et montre ensuite qu'elle doit être répandue dans toute la région autour de Grenoble.

La capture de Digne confirme la précédente indication.

*Hydraecia petasitis* Dbl. Cette espèce n'était connue en France jusqu'à présent que par 2 exemplaires, une ♀ prise en 1933 à Buré (Meurthe-et-Moselle) par M. HEIM DE BALSAC et signalée par moi-même dans le « Bull. Soc. Ent. Fr. », 1937, p. 9, et 1 ♀ capturée par le Dr ROQUES, de Nice, à Roquebillière (Alpes-Maritimes) en 1958 (« Alexanor », 1960, p. 147). Je viens de découvrir, également dans le matériel de René OBERTHÜR (in coll. Muséum Alex. KOENIG), provenant de Digne et des chasses du célèbre Aug. COULET, 2 ♂♂ magnifiques de cette espèce, qui étaient confondus avec des *Mesogona oxalina* Hb., avec laquelle elle présente, il est vrai, une certaine ressemblance, mais est nettement plus grande et plus robuste, et de teinte brune, non verdâtre. Elle ne peut être confondue avec elle que par quelqu'un ayant peu l'habitude des Noctuelles. Cette capture est également très intéressante en raison de la rareté de l'espèce en France et même dans ses régions habituelles (Europe centrale, etc.) et de son extension dans notre sud-est, région assez différente de ses biotopes classiques. La chenille vit exclusivement dans les tiges et racines de Petasites et il est probable que, comme pour certaines autres espèces d'*Hydraecia*, elle est beaucoup plus répandue qu'on ne le suppose. Vole peu et ne vient que rarement à la lumière et à la miellée. Peut, par conséquent, facilement échapper à l'observation.

En terminant je voudrais également signaler que la forme de *Calophasia lunula* Hfn. que j'ai décrite des Pyrénées-Orientales dans « Lepidoptera », I, 1925, p. 109, sous le nom de « stempfferi », en réalité, n'est pas une forme (ab.), mais une bonne race géographique, tous les exemplaires de la région présentant, à un degré plus ou moins accentué, les caractères indiqués dans ma note. Il y a donc lieu d'élever cette « forme » au rang de sous-espèce (ssp.).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 février 1962.

4. Voir : Gal TOUCHON : « Liste des Noctuelles capturées dans la Cluse de Grenoble ». Bull. Soc. Linn. Lyon, juin 1958, p. 170.